

## ACTUALITÉS

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

### TOTAL PARTENAIRE DE VOS INVESTISSEMENTS ÉCO-DURABLES

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Grenelle 2, Total accompagne ses clients dans le cadre du dispositif CEE\*. Bien que non directement concernée, la division Fioul Industries de Total conseille et soutient ses clients industriels désireux de réduire leur consommation et de diminuer leur empreinte environnementale.

L'énergie la moins chère, c'est celle qui n'est pas consommée. Convaincue, une entreprise du secteur du BTP a récemment sollicité l'expertise de la direction Fioul Industries. Objectif : déployer un nouveau process plus économe en énergie dans ses stations de préparation d'enrobé routier. Les opérations de mélange du bitume et des granulats nécessitent en effet un chauffage à 180 °C. L'entreprise a décidé d'investir dans la mise en place de récupérateurs de chaleur qui permettent de diminuer significativement la consommation comme les émissions de CO<sub>2</sub>.

Partenaire de ce projet, la direction Fioul Industries accompagne cette démarche qui représente plusieurs dizaines de milliers d'euros d'investissement sur chaque site. Pour l'industriel, cela représente un investissement important mais rapidement amorti, compte tenu des économies récurrentes générées.

C'est aussi un geste concret en faveur de l'environnement qui permet d'infléchir positivement l'image de l'entreprise auprès de publics sensibilisés aux problématiques environnementales.

Si vous avez un tel projet, n'hésitez pas à consulter les experts de la direction Fioul Industries. Ils sauront répondre aux questions les plus pointues et vous conseiller sur le choix des solutions les mieux adaptées à vos installations.

#### Services Total

##### • Le conseil d'orientation en éco-efficacité énergétique

Quel que soit votre projet d'économies d'énergie, nous vous aidons à en évaluer le potentiel CEE. Cette analyse peut déboucher sur une aide à l'investissement.



##### • Le diagnostic opérationnel de vos équipements

Un rapport de visite vous est remis sur la base d'un diagnostic effectué par un expert désigné par Total. Il contient les préconisations adaptées à votre site et détaille leur coût, les gains de consommation envisageables et l'aide à l'investissement éventuellement apportée par Total. Un outil indispensable pour prendre la bonne décision. •

\* Certificats d'économie d'énergie

#### Pour en savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Certificats-d-economies-d-energie,188-.html>

#### CONTACT

Bernard Tison [bernard.tison@total.com](mailto:bernard.tison@total.com)  
Tél. : 01 41 35 93 45 / 06 01 32 71 80

## MARCHÉ

### DU FIOUL LOURD DANS VOTRE SUCRE ?

Vous aimez adoucir votre tasse de café matinal d'un morceau de sucre...

Vous désaltérer d'un soda... Saviez-vous que vous le devez un peu au fioul lourd spécifique fourni par Total aux sucriers ?

Les 4 à 7 millions de tonnes de sucre produites annuellement en France sont fournies par trois groupes majeurs de dimension internationale. Tous sont clients de la direction Fioul Industries, et cela ne doit rien au hasard. Au-delà des raisons historiques – la raffinerie de Grandpuits est située à proximité des zones de production et de transformation de la betterave sucrière –, ce sont d'abord les qualités intrinsèques du fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) ADOC élaboré par Total qui séduisent les industriels. L'incorporation d'un additif spécifique permet en effet de prévenir les dépôts vanadosodiques lors de la combustion. C'est un gage de longévité des installations mais aussi d'optimisation de leur rendement.

#### Visibilité économique

Autre spécificité : des contrats étudiés permettent aux entreprises sucrières de bénéficier de prix fixes garantis à terme. C'est un atout essentiel lorsque l'on sait que le coût de l'énergie peut représenter jusqu'à 30 % des coûts de production du sucre. Être sûr de bénéficier d'un prix fixe procure ainsi une vraie visibilité économique à l'activité.

À ces atouts s'ajoute la proximité de la raffinerie de Grandpuits qui permet de diminuer les coûts logistiques d'approvisionnement et de garantir la disponibilité de la ressource. C'est un point clé pendant la période cruciale de la « saison de chauffe » qui s'étale chaque année d'octobre à mars. Sans oublier l'assistance technique fournie aux industriels par les



experts Total, notamment dans le cadre de la future réglementation de grandes installations de combustion à partir de 2016. •

#### Pour en savoir plus sur le fioul lourd TBTS ADOC :

<http://www.total.fr/pro/fioul-lourd/produit/fioul-lourd-tbts-adoc-plus.html>

#### En savoir plus sur l'industrie sucrière

<http://www.lesucre.com/faq/industrie-sucriere>

#### CONTACT

Didier Azoulay Tél. : 01 41 35 23 70 [didier.azoulay@total.com](mailto:didier.azoulay@total.com)  
Jean-Marc Goncalves [jean-marc.goncalves@total.com](mailto:jean-marc.goncalves@total.com)  
Sylvain Chailleux [sylvain.chailleux@total.com](mailto:sylvain.chailleux@total.com)

# LE DIAGNOSTIC TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE

La direction Fioul Industries propose à ses clients de réaliser un diagnostic technique réglementaire. Quels en sont les enjeux ? Quels gains potentiels en espérer ?

Les ingénieurs de la direction Fioul Industries interviennent régulièrement auprès des clients pour effectuer à la fois des Diagnostics Techniques Approfondis (DTA) ainsi que des Diagnostics Techniques Réglementaires (DTR). Le dernier en date a permis à la direction Fioul Industries d'intervenir pour le compte d'une entreprise de fabrication de matériaux de construction. En effet, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) demandait le remplacement des cuves de stockage jugées obsolètes. Une telle opération impliquait un Diagnostic Technique Approfondi afin notamment de dimensionner les nouvelles installations et de vérifier leur conformité aux nouvelles normes en matière d'événements de cuve ou d'épaisseur des parois. Autre enjeu majeur de ce diagnostic mené avec l'appui des experts de Total : la définition des

modalités de contrôle périodique, ainsi que toute une série de points techniques liés aux évolutions réglementaires. Par exemple la définition de procédures de protection en cas de pollution au poste de dépotage à l'occasion des opérations de déchargement.

Dans un environnement réglementaire en profonde évolution, bénéficier de l'expertise de la direction Fioul Industries dans le cadre d'un DTA ou d'un DTR permet d'être sûr de respecter les normes en vigueur, mais aussi d'optimiser le fonctionnement des installations. C'est ce qui explique le succès rencontré auprès des équipes techniques. Se traduisant par une réactualisation des bases de connaissance techniques pour des pratiques à l'état de l'art, le DTA peut également se traduire par de substantielles économies. Des préconisations comme le calorifugeage des cuves



et le travail d'optimisation du rendement des chaudières permettent souvent de dégager des marges de manœuvre substantielles. Même si en Europe les installations sont plutôt bien réglées, les gains peuvent être significatifs et dans d'autres cas beaucoup plus importants. Pour preuve, lors de la mise en route d'une centrale électrique en Afrique, le Directeur de celle-ci a estimé à « plusieurs millions d'euros » le gain lié à cette optimisation. Si vous avez un projet, n'hésitez pas à consulter nos experts. Ils se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner. •

**CONTACT**

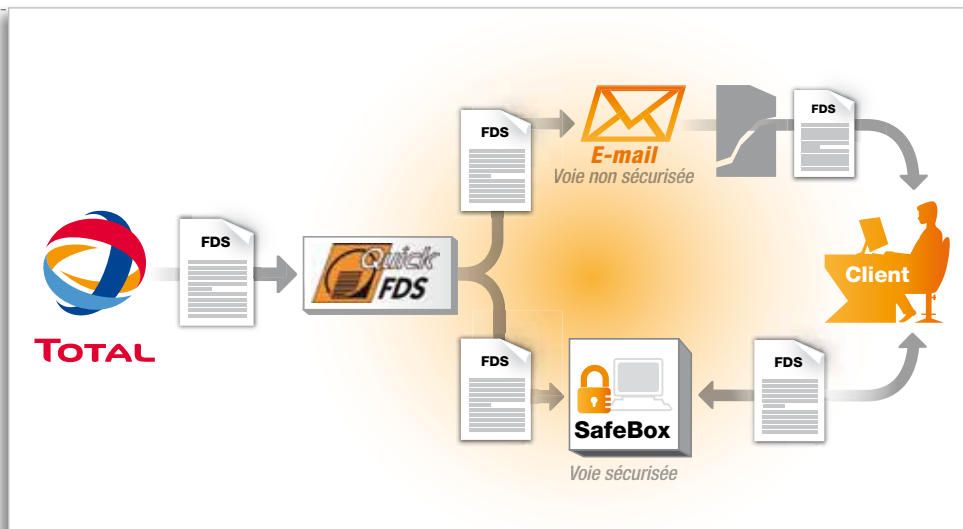
Patrick Havil [patrick.havil@total.com](mailto:patrick.havil@total.com) Tél. : 01 41 35 38 70  
Aurélien Boué [aurelien.boue@total.com](mailto:aurelien.boue@total.com) Tél. : 06 17 82 32 25

RÉGLEMENTATION

QUICKFDS

## SAFEBOX : UN NOUVEAU CLIC POUR LA FDS

La directive européenne REACH demande aux fournisseurs comme la direction Fioul Industries de s'assurer que leurs clients ont bien reçu la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondant au produit utilisé. Ils doivent notamment être en mesure de disposer d'une preuve d'envoi de la FDS et sont tenus d'indiquer les scénarios d'exposition correspondant à l'usage du produit, de préciser les risques potentiels pour les hommes et l'environnement ainsi que les mesures de réduction des risques adaptées. Certaines FDS peuvent dépasser 100 pages, et la réglementation impose aux entreprises clientes d'être en mesure de prouver elles aussi qu'elles disposent bien de la FDS en vigueur. Actuellement, l'envoi des FDS par envois postaux est une procédure lourde, souvent peu pratique et dans tous les cas incompatible avec le développement durable (consommation de papier, émissions de CO<sub>2</sub> pour la livraison). D'ici la fin de l'année, avec notre partenaire Quick-FDS, la direction Fioul Industries



ira plus loin dans la dématérialisation en devenant l'un des premiers acteurs à proposer un service de délivrance sécurisé et gratuit des FDS via Internet, le service SAFEBOX. Le principe est simple et devrait permettre à chacun de gagner en temps et en efficacité. En tant que client, vous recevrez par e-mail les informations nécessaires. Vous pourrez vous inscrire pour le service SAFEBOX auprès de QuickFDS, cette inscription faisant office de preuve de réception des FDS. Vous disposerez alors d'un accès sécurisé à un

espace personnalisé contenant la FDS en vigueur au format pdf. La mise à jour s'effectuera automatiquement à chaque modification majeure de la FDS et ce, pour tous les clients actifs dans l'année écoulée. Ce service novateur et totalement gratuit sera proposé à tous nos clients. •

**CONTACT**

Christian Varescon [christian.varescon@total.com](mailto:christian.varescon@total.com) Tél. : 01 41 35 99 39



La Lettre **Fioul Industries** est éditée par Total Raffinage Marketing, direction Fioul Industries. **Directeur de publication** : Agnès Dumesges. **Ont collaboré à ce numéro** : Didier Azoulay, Aurélien Boue, Bruno Cargnelli, Vanessa Félix, Patrick Havil, Jean-François Gorostis, Delphine Landrieu, Charles Le Du, Bernard Tison, Christian Varescon. **Photos** : Total, Krivosheev Vitaly/Shutterstock, Bernard Bailly/Fotolia. **Réalisation** : sequoia. Tél. : 01 42 12 20 00. **Raison sociale** : Total Raffinage Marketing - Société Anonyme au capital de 318 822 302 euros. **Siège social** : 24, cours Michelet, 92800 Puteaux - 542 034 921 RCS Nanterre.



**CONTACT** : Total Raffinage Marketing - 562, avenue du Parc de l'Île 92029 Nanterre Cedex - Tél. : +33 (0)1 41 35 93 45